

## Déroulé de ce soir

- Rappel de la démarche
- Présentation du panel
- Présentation du travail du panel aux habitants et aux élus
  - Son diagnostic
  - Ses grandes orientations d'aménagement
  - Ses recommandations pour la suite



# Rappel de la démarche

La Ville missionne les paysagistes urbanistes d'ALEP pour étudier et proposer orientations pour parc

Avril 2018 Ouverture de la concertation:

- Réunion publique
- Site de la ville
- Panel habitant, riverains, associations

Premiers travaux

2021

2016

2002

L'activité de la pépinière cesse

2018

Parmi les propositions ALEP, choix d'un scénario préférentiel 2019

Fin 2018: Bilan de concertation et Déclaration d'Utilité Publique Études complémentaires, prolongement de la concertation, concours de paysagistes

<sup>\*</sup> Dates prévisionnelles, non contractuelles.

## Le panel : pourquoi? Comment? Avec qui?

- Pour un travail constructif, collaboratif et évolutif: un groupe de travail ad hoc (Complémentaire d'une participation ponctuelle via le site de la ville et réunion publique)
- Donner aux participants le temps de cheminer la réflexion → 3 ateliers de plus de 2 heures
- Projet d'intérêt général à l'échelle de Nîmes et au-delà
   → Composition pour une diversité de regards/postures:
  - Riverains / Nîmois / Associations

### LE PROCESSUS DE REFLEXION DU PANEL



**Diagnostic**: le groupe travaille à élaborer une vision partagé du terrain existant, de ses atouts et ses faiblesse.

( à partir d'une « feuille blanche »)



**Grandes orientation**: le groupe répond aux enjeux du diagnostic à travers de grandes orientations



Recommandations: le groupe compare ses grandes orientations à celles d'ALEP et formule des recommandations



**Présentation**: le groupe Présente son travail aux élus et aux habitants

# Les participants

- 26 participants au total
- Participation irrégulière:

Venus à 1	Venus à 2	Venus à 3
atelier	ateliers	atelier
8 participants	12 participants	6 participants

- Diversité de représentants
  - 8 représentants instances participatives = riverains
  - 13 Nîmois, dont des riverains
  - 5 représentants associatifs





## Atelier 1: diagnostic partagé – 03/10/2018

- En 3 sous-groupes, autour de vues aériennes du site, les participants proposent et discutent des atouts et des faiblesses du site.
- Mise en commun des productions



# Carte de toutes les contributions de la soirée

La confrontation des atouts et des faiblesses du sites a fait ressortir des « grands enjeux ».



## Les grands enjeux pour l'aménagement d'un parc

ATOUTS	FAIBLESSES
Belle superficie	Superficie réduite par rapport au foncier dispo
Espaces complémentaires autour	Barrière entre deux quartiers
Transversale Nord-Sud	Peu accessible : parking saturé autour
	Fermé au public
	Lieu de squat
Cheminements d'usage présents	Coupures par des routes (Bld Allende et Voie Sud)

FAIBLESSES
Manque lieu de
rencontre dans le
quartier
Possibilité de construction et aménagement limitée (zone inondable)

ATOUTS	FAIBLESSES
État sauvage/naturel	Fermé au public
Présence d'une	
faune remarquable	
(oiseaux)	
Richesse/diversité	Laissé en friche
végétale	Laisse en miche
Présence d'arbres et	
bambouseraie	
Présence de l'eau	
(Vistre)	Papi: dénaturation du Vistre à venir

Rendre le site accessible et sécurisé, connecté et connecteur. Gérer la circulation dans le parc malgré les coupures

Faire vivre le site comme un lieu de rencontres, de mémoire, de pédagogie...

Préserver et valoriser la richesse naturelle (biodiversité et paysage)

## Atelier 2: orientations d'aménagement — 10/10/2018

Les participants ont formé 3 groupes thématiques (cf enjeux) et proposé des objectifs d'usages dans le futur parc

Maxime Soens, d'ALEP a pu ensuite présenter ce qu'ALEP avait proposé et comparer



Rendre le site accessible et sécurisé, connecté et connecteur. Gérer la circulation dans le parc malgré les coupures

Un parc à accessibilité
universelle (PMR)
Un parc accessible et favorable aux
modes actifs
Un parc sans coupure dangereuse
(Bld Allende, voie sud)
Un parc sécurisé (fermer et/ou
surveiller le parc)

Un parc ouvert et traversant un espace public, en continuité avec les espaces autour (complémentaire Bois des Noyer, traversant est ouest, Nord Sud, public, sans privatisation pour des logements)

Faire vivre le site comme un lieu de rencontres, de mémoire, de pédagogie...

#### Un lieu de rencontres et de détente :

De grandes étendues enherbées, aires de pique-nique, une guinguette, espace d'eau, terrain de pétanque, un marché

#### Un lieu d'activités pour enfants:

Des jeux universels (accessibles PMR), jeux sur le thème de l'eau

#### Un lieu de pédagogie

Maison de la Nature, jardins solidaires, avec les scolaires

#### Un lieu d'activités sportives

agrès fitness, parcours de santé

#### Un lieu de vie artistique et culturelle

Ex: Domaine d'Ô à Montpellier : manifestations populaires, musique, théâtre, sculptures, festival des jardins... Préserver et valoriser la richesse naturelle (biodiversité et paysage)

Un parc qui protège la nature/Priorité à la nature

zones refuges Artificialiser le moins possible :

garder effet « poumon vert » surtout dans partie Nord urbaine

Ne pas privatiser, ni bétonner pour des logements

Garder le côté naturel et arboré

Un lieu ambiance nature

Valoriser le bâtit, notamment les serres, différentes atmosphères Augmenter les espèces végétales (arboretum)

Un lieu de pédagogie à la nature

## Atelier 3: Recommandations - 17/10/2018

En petits groupes, comparaison entre propositions du panel et scénario d'ALEP = recommandations pour la suite.

- Ce qu'il faut conforter
- Ce qu'il faudrait modifier
- Ce qui est à ajouter
- Ce qui reste à régler



## CE QU'IL FAUT CONFORTER (prévu par ALEP, à garder voire approfondir)

Partir de l'existant et de l'exploiter, notamment sur le principe de mettre en scène et scénariser le végétal

Préserver la biodiversité (ex: espaces non-accessibles).

→ conserver le végétal dans son état sauvage actuel +
zones refuges. Penser la biodiversité comme
vertueuse (les chauves-souris pourraient jouer le rôle
d'anti-moustique...)

**Agrès sportifs** → intégration paysagère importante

→ L'approche écologique doit être globale et sous tendre tout le projet (aménagements paysagers, infrastructures douces et naturelles, jeux, restauration, ...).

**Un parc traversant Nord-Sud** + Est-Ouest





## CE QU'IL FAUDRAIT MODIFIER

**Entrée Nord de parc animée** (espace public dynamique, animé et vivant)

Limiter l'aménagement de cette entrée pour garder l'effet « poumon vert » dans cette partie très urbaine

Les traversées d'est en ouest

Décaler une traversée pour qu'elle se fasse rue d'Oran

Maison de Maurice Pichon en hôtel

Pas d'hôtel, tendance à accueillir une élite et à privatiser le parc

Étude de construction de logements en bordure de la rue des Quatrefages

Contradictoire avec l'esprit ouvert, partagé et commun d'un parc public + impact négatif en termes d'emprise + barrière paysagère + aggravation possible du risque inondation.

**L'implantation d'un restaurant** dans les serres existantes au nord

Plutôt une petite restauration, bio et locale, d'insertion. Ou offre diversifiée : restaurant – snack – pique-nique, Doute sur la pertinence de garder les serres (structure viable?)

## Ce qui est à ajouter

- ALEP dans sa proposition magnifie la nature. Le groupe reconnait l'importance de cette approche. Pour aller plus loin, il faudrait que cette nature magnifiée soit aussi source d'apprentissage et de sensibilisation à travers par exemple des sentiers pédagogiques autour du végétal qui se croiseraient et feraient tout le tour du parc (panneaux ludiques, interactifs). Un sentier pourrait porter sur le végétal et un autre sur le thème de l'eau. Ces sentiers seraient ponctués par la maison Pichon, des sas/arches entre les différentes portions et ambiances, un jardin botanique à découvrir, un arboretum, une pièce d'eau (marre, fontaine, zone humide...). Un tel sentier permettrait de rendre la promenade pédagogique et ludique et surtout de faire sortir les savoirs puisque tous les promeneurs n'iront pas dans la maison Pichon.
- Dans le même esprit, ce n'est pas précisé dans la proposition d'ALEP mais le groupe semble noter comme important l'installation de jardins solidaires, jardins partagés, et de ruchers, encore dans une volonté de pédagogie et de convivialité autour de la nature. Une observation est faite que les jardins partagés ne sont viables que 'sils fonctionnent en proximité avec des riverains (habitants, écoles). De tels espaces sont souvent fermés la nuit et sont des lieux de calme, ce qui va dans le sens d'une tranquillité la nuit pour les riverains.
- Le groupe suggère de **dédier des espaces à de l'art et à une vie culturelle, toujours en harmonie avec la nature.** L'accueil d'œuvres de land art ferait ce lien entre art et nature, et pourraient permettre d'accueillir des manifestations artistiques.
- Enfin, le groupe insiste sur l'importance d'envisager ce parc sous l'angle de l'accessibilité universelle, pour que les personnes à mobilité réduite puissent profiter autant du parc que les usagers valides (sans créer des espaces dédiés pour compenser l'inaccessibilité d'autres) : parkings, entrée de parc, jeux pour enfants, promenades...

## Ce qui reste à régler :

- La fermeture et/ou l'ouverture du parc est une question reconnue par le groupe comme étant complexe. Il n'y a pas de solution facile ni unanime à cette problématique. Ce que le groupe suggère néanmoins, est d'envisager une surveillance accrue dans les deux cas, autant pour une question de préservation de la nature que pour une question de sécurité (la vidéosurveillance, des éclairages par exemple).
- La destination des serres au Nord : ALEP propose d'en faire une terrasse de restaurant. Certaines personnes du groupe émettent des réserves quant à l'intérêt de conserver ces serres au vu de l'état de la structure. Une partie du groupe n'est pas favorable à y voir l'implantation d'un restaurant.
- La traversée du boulevard Allende telle que proposée par Alep est intéressante et esthétique sur plan, mais le groupe doute que cette proposition puisse être viable en réalité, notamment en raison du trafic automobile. D'autant que la proposition d'ALEP semble prendre une large emprise sur le parc. D'autres solutions sont à étudier, notamment des allées cavalières. De même pour traverser la future voie sud, on pourrait imaginer l'aménagement d'un Pont du Vistre.
- L'opportunité et l'emplacement d'un marché proposé par certains membres du panel ne fait pas l'unanimité. Certaines personnes ont suggéré de le tenir sur l'esplanade, autour de l'équipement publique central (grand mas), mais une vigilance est à noter : ne pas artificialiser ou bétonner pour un marché, et l'emplacement devra être pensé à un endroit où l'accès des camions ne sera pas préjudiciable à l'esprit nature du parc.

